

Bulletin

D'INFORMATIONS

Plombières-les-Bains N°20

EDITO

Mesdames, Messieurs, Chers Plombinois,

Les vives réactions qui ont suivi l'annonce du report d'ouverture des Thermes sont la preuve, s'il en fallait une, que nous, Plombinois, sommes attachés viscéralement à notre station, que le thermalisme comme nous le répétons inlassablement à tous nos partenaires fait partie de notre ADN.

Les nombreux témoignages reçus suite à cette annonce nous prouvent que nous ne sommes pas seuls face à cette situation des plus compliquées pour Plombières. Etat, Région, Département sont des soutiens forts. Mes 9 homologues-maires de la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales ont répondu favorablement au plan de soutien imaginé par l'Office de Tourisme. Il devrait nous permettre de passer l'été plus facilement.

Lors de la campagne électorale, nous nous étions engagés à reprendre contact avec la Compagnie thermale, ce qui a été fait. Lors de ces premiers échanges, une volonté commune d'avancer ensemble pour le bien de la station semblait sincère. Mais... nous étions très vigilants.

Je ne peux expliquer toute notre démarche par écrit. Je l'ai fait lors du Conseil municipal extraordinaire du 7 juin dernier et chacun peut lire mon intervention dans le procès-verbal qui est accessible sur le site Internet de la mairie.

Sachez simplement qu'avec mon équipe, nous avons pris chaque possibilité d'action l'une après l'autre et qu'elles ont été étudiées dans les détails par notre cabinet d'avocat et par les services de la Préfecture.

Aujourd'hui, on parle des Thermes Napoléon car nous avons besoin que nos 4000 curistes reviennent de toute urgence ! Mais, n'oublions pas Calodaé. Plombières a l'envergure pour être un fleuron du bien-être dans le Grand Est. Un centre de balnéo thérapie alliant patrimoine et modernité doit être le cœur du réacteur. Pour cela, nous aurons besoin d'un réel partenaire, un vrai spécialiste du thermalisme. Il en existe en France et chez nos voisins européens.

Mais chaque Plombinois sait au fond de lui qu'il n'y a pas de solution miracle ! Nous avons proposé au groupe Avec, propriétaire des Thermes, d'entamer une négociation afin de récupérer les bâtiments et trouver un nouvel exploitant thermal, sur le même principe que la délégation de service public que nous avons avec le groupe Partouche pour le Casino. Sachez également que nous sommes présents dans toutes les instances possibles dans le but de faire connaître notre ville, notre action et faciliter les démarches dont nous aurons besoin pour soutenir la ville et sa revitalisation. La reconquête des Thermes en fait partie.

Notre priorité n'est pas la communication, on peut nous le reprocher et nous l'entendons. Notre priorité est l'action et que la situation évolue. Ce statu quo n'est plus tenable pour les Plombinois.

Des discussions sont engagées avec le groupe Avec, elles se poursuivent. Nous sommes conscients que ce ne sera pas simple, que cela ne fonctionnera peut-être pas mais nous nous donnons tous les moyens pour sortir Plombières et son thermalisme de cette période compliquée et retrouver un réel dynamisme.

Nous savons que le sujet est central pour notre ville. Mais nous sommes également persuadés que nous avons bien d'autres atouts et qu'il faut absolument les développer.

Thermalisme + tourisme, c'est le duo gagnant pour notre ville.

Cet été, il n'y aura pas de cure. Alors, faites-nous confiance pour avancer sur le dossier des Thermes avec force et détermination. Et unissons nos forces pour faire en sorte que les touristes qui viendront passer un séjour à Plombières repartent émerveillés, qu'ils parlent de Plombières autour d'eux et qu'ils aient envie de revenir.

Il va nous falloir agir chacun à notre niveau en toute responsabilité et dans l'intérêt collectif, agir pour Plombières. Les guerres de chapelle doivent cesser. La rancœur et l'esprit de revanche n'ont pas leur place pendant la période qui nous attend. Aussi, nous appelons à l'unité, à travailler dans un esprit coopératif pour le bien de notre commune. Je remercie les membres de l'opposition de leur soutien sur ce sujet précis. Lavons notre linge sale en famille s'il le faut mais faisons-en sorte que nos visiteurs ne voient que le positif !

Voilà ce que nous tenions à vous dire sur le sujet des Thermes. En toute honnêteté, en toute transparence. Ce sujet nous prend tous aux tripes car si pour le groupe AVEC il s'agit de chiffres sur des ordinateurs à Paris, pour nous il s'agit d'hommes, de femmes, il s'agit de vies qui sont en jeu.



Lydie Barbaux, Maire de Plombières

Agenda des manifestations

Vendredi 1er juillet - 20h30

Causerie autour de l'Épinette des Vosges, Nid des Épinettes

Samedi 2 juillet

20h30 - Concert du groupe Texo, Place du Bain Romain

21h - Gala de gymnastique, gymnase du Tarpenet

Samedi 2 et dimanche 3 juillet

WAP (Week-end des Arts à Plombières) dans le centre historique (voir le programme)

Mardi 5 juillet - 18h30

Présentation publique du projet de revitalisation sur les 3 communes Plombières, Le Val d'Ajol et Remiremont au Centre culturel Gilbert Zaug de Remiremont

Jeudi 7 juillet - 20h

Nocturne aux Jardins en Terrasses avec Simon Godin (artiste québécois)

Samedi 9 juillet

Soirée - Feu de la Saint-Jean à Ruaux

21h - Pièce « L'indice à l'index » par la troupe des Piomères Salle Feydeau de l'Espace Berlioz

Dimanche 10 juillet

8h à 18h - La Broc' Plombinoise, centre historique

16h - Pièce « L'indice à l'index » par la troupe des Piomères Salle Feydeau de l'Espace Berlioz

Mercredi 13 juillet

Fête nationale avec feux d'artifice, soirée dansante et buvette, Esplanade de l'Espace Berlioz

Jeudi 14 juillet - 11h

Cérémonie du 14 juillet, Place Beaumarchais

Jeudi 21 juillet - 20h

Nocturne aux Jardins en Terrasses avec Sylvie Legay et Jean Claude Vorgy (chansons)

Dimanche 24 juillet

Vide greniers à Ruaux

Lundi 25 juillet - 18h

Conférence « De Plombières au Val d'Ajol, les incontournables du XIXe siècle » par Nicole Nappée, Audrey Hantz et Sandrine Doré à l'Espace Stanislas

Samedi 30 juillet

21h - Pièce « L'indice à l'index » par la troupe des Piomères Salle Feydeau de l'Espace Berlioz

Journée - Repas campagnard avec animation country à Ruaux

Dimanche 31 juillet

16h - Pièce « L'indice à l'index » par la troupe des Piomères Salle Feydeau de l'Espace Berlioz

21h30 - « Ciné en forêt » près de l'étang au Parc Impérial

Vendredi 5 août - 20h30

Causerie autour de l'épinette au Nid des épinettes

Dimanche 7 août

Les Jardins en Fête et en Musique aux Jardins en Terrasses - Concert final à 20h avec « Raymond Court Toujours »

Vendredi 12 août - 20h30

Concert du groupe The Cracked Cookies place du Bain Romain

Du vendredi 12 au dimanche 28 août

Open de tennis du Tennis club de Plombières

Dimanche 14 août

8h à 18h - La Broc' Plombinoise, centre historique

9h à 20h - Tournoi de pétanque au stade de foot

Lundi 15 août

Tournoi de foot ouvert à tous au stade de foot

Jeudi 18 août - 20h

Nocturnes aux Jardins en Terrasses avec Johann Riche Trio

Vendredi 19 août - 20h

Conférence « La Renaissance dans le Pays d'Épinal » par le Pays d'Art et d'Histoire d'Épinal au Salon Eugénie (Clos des 2 Augustins)

Samedi 20 août

20h30 - Concert Orgue et trompette à l'église Saint Amé

21h - Pièce « L'indice à l'index » par la troupe des Piomères Salle Feydeau de l'Espace Berlioz

21h - Soirée Fluo aux tennis du Tarpenet

Dimanche 21 août

Les Greniers dans la rue

Samedi 27 août

Rallye promenade de voitures anciennes (à confirmer)

Dimanche 28 août

Bourse d'échanges pour voitures anciennes (à confirmer)

Jeudi 1er septembre - 9h30

Grand prix de la région (pétanque) sur la Promenade des dames

Vendredi 9 septembre - 20h30

Causerie autour de l'épinette au Nid des épinettes

Dimanche 11 septembre de 8h à 18h

La Broc' Plombinoise, centre historique

Et n'oubliez pas les Rencards de l'été et tous les mardis à 14h : parcours « Croquis et urban sketching » à découvrir sur le site de l'Office de Tourisme (tourisme-remiremont-plombieres.com)

LE CHANTIER JEUNES

Un chantier Jeunes est mis en place cet été sur notre commune.

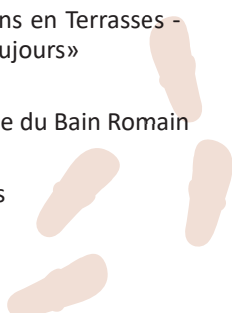
Ouvert à 6 personnes, âgées de 16-17 ans, ce chantier de 36 heures par personne consiste à la remise en état de chalets utilisés lors du marché de Noël : ponçage, peinture, vernis et autres petites réparations.

L'activité se déroulera du 8 au 24 août de 8h30 à 11h30 soit 36h dans les locaux des services techniques.

Le chantier sera encadré par des bénévoles et les personnes accueillies percevront une gratification financière correspondante aux heures travaillées. Une belle opportunité pour gagner un peu d'argent et réaliser quelques projets personnels.

Pour les personnes intéressées, vous trouverez le dossier d'inscription sur le site de la mairie : www.plombieres-les-bains.fr ou par téléphone au 03 29 66 00 24.

Par ailleurs une réunion d'informations est organisée le lundi 11 juillet à 10h à la mairie début afin de répondre à toutes les questions et d'échanger sur les modalités de fonctionnement.



ALERTE CANICULE

Un dispositif national de vigilance météorologique est activé depuis le 01 Juin 2022, jusqu'au 15 Septembre 2022, en raison des fortes vagues de chaleur.

A cet effet, il est prévu un registre communal nominatif relatif aux personnes âgées et en situation de handicap.

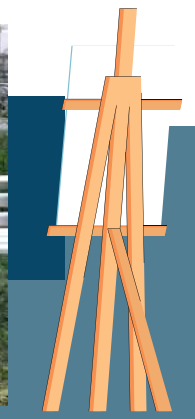
Les personnes résidant à leur domicile et pouvant être inscrites sur le registre nominatif sont :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus.
- Les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail.
- Les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (A.A.H), de la prestation de compensation, de la carte mobilité, d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, ou d'une pension d'invalidité.

Aussi, nous vous invitons à vous faire connaître par tout moyen à votre convenance, soit en vous déplaçant, soit par voie téléphonique au 03.29.66.00.24 si vous souhaitez faire l'objet d'une inscription sur ce registre.

Vous pouvez également solliciter l'annotation sur ce registre par l'intermédiaire d'autres personnes, à savoir : représentant légal, professionnels de santé. A cette occasion, il vous sera délivré un accusé de réception vous informant de la démarche qui a été effectuée en votre nom. Sans votre accord, cette intervention ne sera en aucun cas possible.

N'hésitez donc pas à nous contacter.



WEEK-END DES ARTS

Cette année, un nouvel événement estival se crée dans notre cité, le WAP !

Le WAP, c'est quoi ?

C'est le **Week-end des Arts** à Plombières-les-Bains !

S'appuyant sur le traditionnel concours annuel des Peintres dans la Rue, une institution à Plombières-les-Bains depuis 1993, c'est tout un week-end où l'art se prépare à investir la ville !

Des artistes street art en démonstration, des battles et initiations, des ateliers ouverts, des expositions, un vide-atelier, etc.

Le WAP, c'est où ?

Dans la rue, au cœur historique du centre-ville de Plombières-les-Bains, et également dans les ateliers et espaces d'exposition, du Clos des Deux Augustins (rue Grillot), en passant par les rues Stanislas et Liétard.

Le WAP, c'est quand ?

Dès le samedi 2 juillet, avec prolongations en nocturne, et jusqu'au dimanche 3 juillet.

Concrètement, c'est quoi le programme ?

Tout le week-end :

- Ateliers d'arts plombinois ouverts, et vide-ateliers dans la rue
- Expositions en plein air et dans les lieux dédiés
- Buvette et petite restauration

Samedi après-midi :

- Une dizaine de graffeurs et graphistes se déploieront au milieu d'autres artistes pour investir différents lieux et panneaux inusités du centre piéton.
- Initiation au graffiti, pour adultes et enfants
- Prolongation en soirée avec buvette et performances nocturnes
- Le soir concert gratuit en ville

Dimanche :

- De 9h à 18h, concours des peintres dans la rue, inscription libre (accueil de 9h à 11h, avec moment convivial, petit déj' avec les graffeurs, un moment d'échanges entre les artistes et le public)
- 19h remise des prix et verre de l'amitié
- Dans la journée, concours et battles rapides de graf, pour tous

Vous voulez y participer d'une manière ou d'une autre, en profiter pour faire démonstration de votre pratique artistique ? Rendez-vous sur le site de la mairie pour s'inscrire en ligne ! Renseignements : Anne 06 40 84 28 87



NUISSANCES SONORES

Actuellement c'est la saison de nettoyage des terrains et de tonte des pelouses.

Il est rappelé que l'arrêté municipal N° 25/2015 en date du 1^{er} avril 2015 (consultable sur le site de la mairie) stipule que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuse, perceuses, raboteuses, scies électriques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 08h30 à 12h00 et de 16h00 à 19h00
- le samedi de 09h00 à 12h00 et de 16h00 à 19h00
- le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00.

Les résidus issus de la tonte ou travaux de jardinage ou bricolage doivent être acheminés auprès de la déchèterie du Val d'Ajol aux horaires d'ouverture et non déposés dans les conteneurs à ordures ménagères ou autres.

Il vous est donc demandé de bien vouloir respecter ses prescriptions.



PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le Conseil départemental des Vosges, en collaboration avec la Mairie de Plombières, mène une expérimentation visant à réduire vos factures d'énergie !

Ce projet propose un accompagnement gratuit de la collectivité pour les ménages qui souhaitent améliorer le confort hiver/été de leurs maisons en réalisant des travaux de rénovation énergétique.

Pour être éligible au projet ainsi qu'aux aides financières à la rénovation, vous devez être propriétaire occupant en maison individuelle, dépenser plus de 8% de vos revenus dans la facture énergétique et vos conditions de ressources doivent se trouver dans le tableau suivant :

Nombre de personnes composant le ménage	Ménages aux ressources très modestes (€)	Ménages aux ressources modestes (€)
1	15 262	19 565
2	22 320	28 614
3	26 844	34 411
4	31 359	40 201
5	35 894	46 015
Par personnes supplémentaire	+ 4 526	+ 5 797

Si vous souhaitez bénéficier de cet accompagnement, vous avez deux numéros de téléphone à votre disposition pour nous contacter :

- Conseil départemental : 03 29 29 00 14
- Mairie : 03 29 66 00 24

Intervention de Monsieur Stéphane Balandier pour l'équipe Plombières au Coeur sur la Motion des Thermes Conseil municipal du 7 juin 2022 - 20h30

Madame le Maire, nous tenons tout d'abord à avoir une pensée pour tous ceux qui souffrent aujourd'hui de cette situation sur l'ensemble de notre territoire. (Salariés - saisonniers - commerçants - restaurateurs - hébergeurs - Casino - curistes...)

Nous nous sommes rencontrés début d'année 2021 sur ce sujet avec Catherine BAZIN. Vous nous avez dit :

- « Il n'y a pas que le Thermalisme à Plombières, nous voulons développer le tourisme »

- « Faire confiance à Bensaïd » (confiance que vous avez réitérée dans le dernier bulletin en écrivant « Monsieur BENSALD est un grand patron »)

Cela fait deux années que nous vous alertons.

Monsieur BENSALD en 11 années a effectué 0 travaux - 0 investissement, juste une remise en état du transport d'eau demandé par l'ARS en 2017, ce sont les travaux en cours.

Nous sommes heureux de voir que vous réagissez enfin.

Vous avez ouvert les yeux, espérons qu'il ne soit pas trop tard !

Votre Motion ne va rien apporter au débat car elle n'a aucun pouvoir de contrainte sur Monsieur BENSALD.

Vous voulez l'union sur ce sujet c'est d'accord, car pour nous le thermalisme est le coeur de notre commune.

Nous voterons donc pour !

Mais nous avons perdu 2 années...

Nous souhaitons que vous activiez maintenant nos actions que vous avez écartées dès 2020 lors de votre élection

- Toucher son image
- ALFIM (privilège du vendeur avec action résolutoire)
- Remise en cause de la vente (3M€ de travaux promis)
- Le mettre au tribunal du commerce (faire un groupe des personnes qui ne sont pas payées par les Thermes) ce qui aboutira sur une liquidation et ouvrira ensuite les portes à la reprise.

Merci en tous les cas à Frédéric DUBOIS et ses équipes pour son oeuvre.

Il a récupéré à l'époque l'ensemble du domaine thermal de l'État pour l'euro symbolique et a tout détruit pour le laisser repartir dans le domaine privé.

Merci également à ceux qui ont amené Bernard BENSALD dans notre ville et qui continuent à le soutenir aujourd'hui (ils se reconnaîtront).

Voici notre message. Espérons avoir de vraies avancées dans les mois qui viennent. Je vous remercie.

Stéphane Balandier pour l'équipe Plombières au Coeur.

CRÉE TON PODCAST !

Dans le cadre du projet « Forêt d'exception », nous proposons aux ados de 12 à 14 ans d'enregistrer leur propre podcast !

Accompagnés de 2 animatrices de la Ligue de l'Enseignement, les participants organiseront des micros-trottoirs pour recueillir la parole des habitants, des touristes, des élus, des commerçants, etc. sur leurs perceptions de la forêt et des thématiques qui s'y rapportent (l'eau, la biodiversité, la faune, etc.).

Avec les thématiques recueillies lors de ces micros-trottoirs, le groupe préparera une émission de radio entière : choix des musiques, interview de professionnels, création de chroniques et de pub plus ou moins sérieuse, etc. Cette émission sera leur !

Enregistrement de l'émission le vendredi 29 juillet 2022 sur un stand du marché de Plombières. Elle sera animée par le groupe de volontaires, en lien avec les deux animatrices.

L'émission sera filmée et diffusée en amont de la projection du 31 juillet au soir au Parc Impérial.

Pour récapituler :

- Lundi 25 juillet 9H/12H : présentation du projet au groupe, réalisation des micros-trottoirs
- Mercredi 27 juillet 9H/12H : Préparation de l'émission
- Vendredi 29 juillet 9H/12H : Réalisation de l'émission
- Dimanche 31 juillet à partir de 21H30 : Diffusion de l'émission avant le film projeté dans le Parc Impérial

Cet atelier Web radio est gratuit. Il se passera au Caveau, rue Cavour. Les jeunes intéressés s'engagent à assister à toutes les séances et doivent s'inscrire avant le 11 juillet en mairie au 03.29.66.00.24. ou par mail mairie@plombieres.fr.





Place Maurice Janot

Dans le cadre de sa politique communale de développement du tourisme, programme « Petite Ville de Demain », la commune de Plombières les Bains souhaite améliorer son cadre de vie.

Les points d'apport volontaire situés Place du Souvenir et Rue des Dames entraînent des nuisances olfactives, visuelles et sonores. ils sont donc amenés à **disparaître** pour laisser place à un :

NOUVEAU POINT D'APPORT VOLONTAIRE PLACE MAURICE JANOT

Après une période test, le concept pourrait s'étendre à tout le centre-ville.

MISE EN PLACE :

→ A partir de **fin juillet** vous pourrez apporter vos emballages recyclables et vos ordures ménagères résiduelles **Place Maurice Janot**.

 **N° Vert 0 800 109 701**

MARCHÉ DE NOËL

Informations

Les préparatifs du marché vont bon train et les bénévoles engagés dans cette vaste opération ne ménagent ni leur temps ni leur énergie pour relever le défi.

Différents groupes de travail sont structurés permettant ainsi d'aborder toute l'organisation ...de la communication à l'implantation des chalets en passant par le repérage des exposants, la décoration ou encore l'animation.

Unaniment, tout le monde souhaite que le Marché de Noël soit la carte de visite de notre ville et que les visiteurs soient transportés dans la magie et la féerie.

Si vous avez envie de participer à ce bel événement et que vous souhaitez apporter vos compétences en soutien administratif, en bricolage, en animation, si vous avez connaissance d'exposants susceptibles d'être intéressés, si vous avez des idées de décorations, d'animation, faites-vous connaître ! Signalez-vous en mairie et nous reviendrons vers vous.

Pour votre information

- Le comité de pilotage se réunit chaque 1er mercredi du mois à 18h30 Salon Eugénie. C'est un espace où les différents groupes de travail rendent compte de leur avancée. Pour info, c'est ouvert à tous.
- Les Ateliers Décoration avec l'association du Marché de Noël (fréquence hebdomadaire) Renseignements au 07 87 02 09 02
- Ateliers collectifs au Dôme (Services techniques) ouverts à tous. RDV les mercredis après-midi de 14h à 17h30 (Renseignements à la mairie au 03.29.66.00.24, demandez Guy MANSUY)

Concours de crèches

Cette année, la commission citoyenne d'animation du Marché de Noël a décidé de mettre en place un concours de crèches ouvert à tout public : professionnels, amateurs, associations, écoles et particuliers.

Les créations seront exposées de façon permanente dès le début du Marché de Noël et formeront un parcours de promenade pour les visiteurs. Le public sera invité à voter pour les plus belles œuvres. A l'issue du concours, celles-ci pourront être mises en vente. Profitez de l'été pour libérer votre créativité ! A vos outils !

Retrouvez le règlement et la fiche d'inscription sur le site internet ou à l'accueil de la mairie.
La clôture des inscriptions est fixée au 30 septembre 2022.



Nouvelle affiche pour le MDN

Après 25 ans de bons et loyaux services, l'affiche créée par Antonio Gacia a pris sa retraite. La nouvelle affiche se veut intimiste et met l'accent sur les lumières douces, fait référence à l'architecture avec le caducée et à la configuration en terrasses de Plombières-les-Bains. Modernisée, l'affiche se veut être le symbole d'un nouveau départ pour le Marché de Noël de Plombières-les-Bains.

VIDE GRENIERS - RUAUX

C'est le dimanche 24 juillet 2022, de 8h à 18h, que se déroulera le vide greniers ruadais.

Pour l'ensemble des Plombinois, l'emplacement est gratuit. Nous vous rappelons, que vous pouvez participer à 2 « vides Greniers » gratuitement chaque année. Venez le 24 juillet à Raux mais également le 21 août à Plombières.

Afin de préparer le vide greniers du 24 juillet, une réunion est programmée le mardi 12 juillet à 20h à la salle polyvalente de Raux. Venez nombreux !

Vous trouverez la fiche d'inscription dans ce bulletin d'information.



CÔTÉ PARTICIPATIF

Commission santé population & CCAS



Retour sur la Semaine intergénérationnelle

Initiée par la commission citoyenne population santé, la semaine intergénérationnelle (du 10 au 15 juin 2022) a permis de réunir enfants et personnes âgées. Ainsi, ce sont 3 événements variés allant de la ballade agrémentée autour des ateliers ludiques en passant par le pique-nique partagé et pour finir au parc impérial, l'après-midi détente avec la mise à l'eau des bateaux « Les Petits Fulton » sous le regard avisé du clown Gadjo qui ont rythmé ce temps fort. Des moments de rencontres autour d'animations musicales et de collations qui ont permis à tous les participants de vivre des retrouvailles, rigolades, pas de danses.

De l'avis des participants, c'est à refaire et nul doute que les membres de la commission et du CCAS s'emploieront à renouveler l'événement en 2023.

Merci à celles et ceux qui ont accompagné l'action que ce soit l'équipe enseignante de l'école Alfred Renauld, les Francas, l'Ehpad, « les tricoteuses et brodeuses », les clubs des Aînés, Fête et Renaissance, Les Jardins en Terrasses, Tournicopains, Le Parc Miniatures, Georges et sa chanteuse, les bénévoles et les financeurs qui ont cru en cette belle idée (Labelvie, Monalisa).



LES COMMISSIONS



POPULATION/SANTÉ Réunion le 2ème mardi de chaque mois à 17H30
Pilote : Christiane Lambert lambert.c1961@hotmail.fr



CULTURE Réunion le 2ème mercredi de chaque mois à 17H30
Pilote : Marie-Jo Didelot majodi1617hh@orange.fr



ENVIRONNEMENT Réunion le 1er mercredi de chaque mois à 20H00
Pilote : Dominique Baron dominique.baron@plombieres.fr



URBANISME Réunion - non définie
Pilote : Benoit Romary benoit.romary@wanadoo.fr



MARCHÉ DE NOËL Réunion le 1er mercredi de chaque mois à 18H30
Pilote : Guy Mansuy guy.mansuy@plombieres.fr

Commission environnement

La commission se réunit régulièrement tous les premiers mercredis du mois à 20h00.

Devant l'augmentation exponentielle des énergies (coût quadruplé), une réflexion est menée actuellement pour optimiser les économies d'énergies sur la commune.

Une consultation sera menée prochainement auprès de la population sur les horaires de l'éclairage public.

D'autre part, nous avons constaté que la borne de recharge des véhicules électriques était souvent utilisée par des habitants de la commune.

Dans un souci constant d'amélioration de l'accueil des visiteurs et pour minimiser la facture de l'électricité à Plombières, la municipalité souhaiterait que la borne de recharge soit prioritairement utilisée par les touristes de passage.

Nous comptons sur le bon sens et la responsabilité des habitants pour améliorer cette situation.

Marches santé et découverte du petit patrimoine

L'équipe des bénévoles « guides » vous donnent rendez-vous tous les mercredis après-midi durant les mois de juillet et août à 14h, Place Beaumarchais (devant la mairie).

Ces marches santé et découverte du petit patrimoine sont ouvertes à toutes et à tous : Plombinois, touristes, visiteurs d'un jour, etc.

Inscription à l'Office de Tourisme : 03.29.66.01.30



Directrice de la publication : Lydie Barbaux
Conception : Mélie Antoine Graphiste
Rédaction : Élus et agents de la commune
Crédit photos : Mairie de Plombières
Magazine imprimé et distribué par nos soins gratuitement
Prochaine parution mi-septembre

03.29.66.00.24
www.plombieres-les-bains.fr
[@villedeplombiereslesbains](https://www.facebook.com/villedelplombiereslesbains)



MAIRIE DE PLOMBIÈRES LES BAINS
1, place Beaumarchais
88370 Plombières les Bains